

# L'Admissibilité

Community Living British Columbia (CLBC) [Intégration communautaire Colombie-Britannique (ICCB)] offre soutien et services aux adultes admissibles et à leurs familles. CLBC a une politique d'admissibilité pour aider les gens à comprendre les critères d'admissibilité et aider le personnel à prendre des décisions justes et constantes. Cette fiche d'information répond à certaines questions courantes au sujet de notre politique d'admissibilité.

**Pour recevoir les services de CLBC, le membre de votre famille doit avoir 19 ans ou plus, mais ce membre peut présenter une demande après son 16e anniversaire.**

## Qui est admissible à CLBC?

- CLBC offre un support aux adultes souffrant d'invalidités de développement.
- L'Initiative de support personnalisé (ISP) de CLBC fournit des services aux adultes qui ont *à la fois* des limitations importantes de fonctionnement d'adaptation et soit un diagnostic d'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) *ou* des Troubles envahissants du développement (TED).

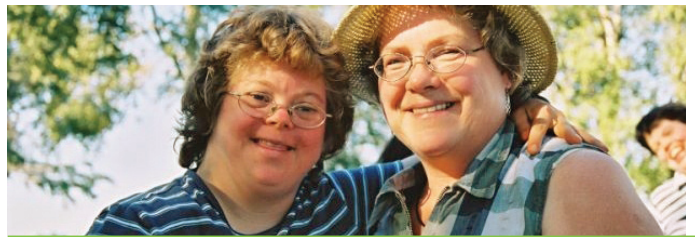
CLBC a deux ensembles de critères d'admissibilité. Pour être admissible, une personne doit avoir 19 ans ou plus et doit répondre à tous les critères pour une invalidité de développement ou l'Initiative de support personnalisé.

## Comment CLBC confirme-t-elle l'admissibilité?

Le membre de votre famille doit avoir des documents précis, comme des évaluations professionnelles qui montrent qu'il répond aux critères d'admissibilité de CLBC. CLBC accepte des évaluations écrites remplies par certains professionnels approuvés, pour chaque évaluation différente.

Les facilitateurs de CLBC sont responsables de la confirmation d'admissibilité. Ils appuient leur décision sur l'information fournie dans les évaluations écrites et les documents que vous avez soumis.

Un facilitateur peut vous fournir des détails sur les



professionnels qui peuvent remplir les évaluations précises. Un facilitateur peut aussi répondre à toutes questions que vous avez au sujet de l'admissibilité.

## Critères d'admissibilité

### Invalidité développementale

Un(e) adulte a :

- un fonctionnement intellectuel très diminué
- un fonctionnement d'adaptation très diminué
- ces limitations doivent commencer avant l'âge de 18 ans

### Initiative de support personnel

Un(e) adulte qui n'a pas d'invalidité développementale, mais qui a :

- une importante limitation de fonctionnement d'adaptation,

*ET QUI A SOIT*

- un diagnostic d'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF)

*OU*

- un diagnostic de troubles envahissants du développement (TED)



COMMUNITY LIVING  
BRITISH COLUMBIA

## Quels documents sont requis pour l'admissibilité d'une personne avec une invalidité développementale?

Le membre de votre famille devra avoir une évaluation remplie par un professionnel approuvé qui indique clairement qu'il répond aux « Critères de déficience mentale » cités dans le manuel DSM-IV-TR.

Le formulaire sommaire d'évaluation de CLBC pourrait aussi être présenté si la section A du formulaire a été remplie par un professionnel approuvé.

## Quels documents sont requis pour l'admissibilité à l'initiative de support personnalisée (ISP)?

Le membre de votre famille aura besoin de ce qui suit :

- Un formulaire sommaire d'évaluation de CLBC dûment rempli par un professionnel approuvé, *ET*
- Un rapport de fonctionnement d'adaptation dûment rempli par un professionnel approuvé qui dit que la personne a des limitations importantes de fonctionnement d'adaptation. CLBC acceptera l'un de trois outils d'évaluation pour le rapport de fonctionnement d'adaptation. Le rapport d'évaluation doit indiquer quel outil d'évaluation a été utilisé, *ET QUI A SOIT*

**A.** Des évaluations confirmant le diagnostic de ETCAF remplies par un professionnel approuvé, *ou*

**B.** Des évaluations confirmant le diagnostic de TED remplies par un professionnel approuvé.

## Comment puis-je demander les supports d'adultes de CLBC pour mon enfant qui n'est pas encore adulte?

CLBC révisera les documents pour les jeunes après qu'ils atteignent l'âge de 16 ans. CLBC aimerait confirmer l'admissibilité de votre enfant pour les services adultes dès que possible après son 16e anniversaire. Il est important de commencer ce processus le plus tôt possible. Si votre enfant accède à des supports et services du Ministère du développement de la famille et des enfants (Ministry of Children and Family Development (MCFD)), vous pouvez demander à votre travailleur MCFD de l'aide pour la planification de transition et pour obtenir la documentation d'évaluation requise.

## Combien de temps faudra-t-il pour découvrir si le membre de ma famille est admissible aux services adultes de CLBC?

Lorsque tous les documents requis sont soumis, un facilitateur de CLBC révisera les documents et vous avisera de l'admissibilité ou vous indiquera s'il faut plus d'information.

Parfois, tous les documents requis ne sont pas présentés immédiatement ou il n'est pas clair à partir des documents d'évaluation si une personne est admissible au CLBC. Il faudra peut-être quelques semaines ou même des mois pour obtenir

tous les documents requis au CLBC. Il est donc très important de commencer tôt le processus.

## Comment est-ce que je connaîtrai le résultat de la décision d'admissibilité?

Après la décision, vous recevrez une lettre d'un facilitateur de CLBC pour vous dire si le membre de votre famille est admissible aux services d'adultes de CLBC?

## Que se passe-t-il après la confirmation d'admissibilité?

Un facilitateur de CLBC vous contactera et le membre de votre famille et vous parlera des étapes, des délais suivants ainsi que des possibilités d'avenir. Le facilitateur inscrira aussi l'information sur les demandes de service. Vous recevrez l'information sur les processus et politiques pertinents de CLBC.

## Puis-je présenter une demande de CLBC de l'extérieur de la C.-B.?

Oui, mais vous devez suivre le même processus et présenter les mêmes documents que toute autre personne de C.-B. Vous pouvez présenter une demande de support de CLBC de l'extérieur de C.-B., mais vous ne pouvez pas recevoir de services financés par CLBC avant de déménager en C.-B.

*Ceci n'est qu'un feuillet d'information. Veuillez vous reporter à la Politique d'admissibilité aux supports et services de CLBC (Eligibility for CLBC Supports and Services Policy) pour les détails précis [www.communitylivingbc.ca](http://www.communitylivingbc.ca) en dessous Policies and Publications > Policies.*

## Comment présenter une demande à CLBC

**Pour les jeunes qui accèdent déjà aux supports du Ministère du développement de la famille et des enfants (Ministry of Children and Family Development (MCFD)), votre première étape est de contacter votre travailleur MCFD de l'aide pour la transition.**

**Pour les adultes, la première étape est pour vous ou pour le membre de votre famille de contacter un facilitateur de CLBC qui pourrait vous indiquer**

- **les documents requis.**
- **les professionnels approuvés qui pourraient remplir les documents, évaluations nécessaires et établir des diagnostics.**

Pour les adultes, commencez le processus de demande en appelant CLBC: Sans frais : 1 877-660-2522